

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php/spip.php?article307>



Compte rendu du 23 octobre 2009

- Archives - Année scolaire 2009-2010 - INFOS - CONSEIL D'ECOLE -

Date de mise en ligne : vendredi 13 novembre 2009

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

Compte rendu du conseil d'École du 23 octobre 2009

<o:p></o:p>

Début de séance : 18h10<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Présents :<o:p></o:p>

Mme Foucher (maire) et M. Seynaeve (adjoint d'École aux affaires scolaires) et Mme Mounier (D.D.E.N.)<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Mmes Baranger, Choulet, Diguët, Nivoche, Simon, Toquet (parents élus)<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Mlles Duprat, Zubryk - Mmes Laneau, Mériaux, Souverain - MM. Durozier, Massé (enseignants)<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Absents : M. Seweryn (I.E.N.), excusé, M. Budor (parent élu), excusé<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Secrétaire de séance : Mlle Zubryk<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

1- Rappel des compétences du conseil d'École<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Le conseil d'École vote le règlement intérieur de l'École et discute du fonctionnement de celle-ci ainsi

que du temps pédagogique (du point de vue organisationnel : les horaires - la sécurité). La pédagogie des enseignants ne sera pas abordée. <o:p></o:p>

<o:p></o:p>

2- Fonctionnement du conseil d'école.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Lorsqu'une question se posera, il a été décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée. <o:p></o:p>

Il faudra 6 votes « enseignants » et 6 votes « représentants des parents d'élèves ». Un suppléant pourra voter lorsqu'un titulaire sera absent. <o:p></o:p>

Les questions émanant de la mairie et des parents d'élèves doivent être remises à la directrice une semaine, au plus tard, avant la date du conseil d'école. <o:p></o:p>

<o:p></o:p>

3- Adoption du règlement intérieur de l'école.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Le règlement a été adopté à l'unanimité sans aucune modification par rapport à l'an passé.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

4- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

218 électeurs inscrits : 79 parents ont voté dont 53 par correspondance.<o:p></o:p>

7 votes blancs ou nuls, 72 votes exprimés (et donc 139 abstentions).<o:p></o:p>

Le taux de participation est de 36,24%, ce qui est en baisse par rapport à l'an passé.<o:p></o:p>

Titulaires : Mmes Baranger, Choulet, Diguët, Nivoche, Simon, M. Budor<o:p></o:p>

Suppléante : Mme Toquet<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

5- Rappel sur le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sret)<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Le PPMS permet  lquipe ducative de faire face  un accident majeur en attendant larrivee des secours. Lorsque lalerte est donne, les ves doivent se confiner dans les endroits tablis  lavance :<o:p></o:p>

cela concerne lcole, la salle des ftes et le gymnase. La mairie a galement son propre plan de mise en sret.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

A lcole :<o:p></o:p>

En mentaire, les CE1-CE2 vont dans la classe des CM1. Les CP-CE1 vont dans la classe des CM2. Laccs aux toilettes est prserv. En maternelle, tous les ves vont dans le dortoir et la salle de motricit. L'accs aux toilettes des PS-MS est maintenu. Un enseignant est  lcoute des directives du prfet grce  un poste de radio. Dans chaque lieu de rassemblement, les issues sont fermes et des serpillires mouilles sont disposes en bas des portes. <o:p></o:p>

A la salle des ftes :<o:p></o:p>

Les enfants sont confins dans la salle de runion. Laccs aux WC est prserv. <o:p></o:p>

Au gymnase : <o:p></o:p>

Les enfants sont confins dans les vestiaires/sanitaires.<o:p></o:p>

Quatre « malles de secours » ont t mises en place par la mairie (une par btiment). Chaque malle contient entre autre : des serpillires, une radio, des lampes, des piles de secours, des gilets fluorescents, des verres jetables, du papier essuie-tout et une bote  pharmacie complte. <o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Consigne : les parents ne doivent pas tlphoner  lcole ou venir rcuprer leur enfant, tant que l'alerte n'a pas t leve par la prfet.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

6- Les travaux de l'École

Travaux réalisés : rénovation de la cantine et remplacement de son mobilier, installation d'une piste graphique en classe de PS-MS, travaux d'entretien divers.

Travaux à venir : rénovation du bâtiment d'élémentaire, côté sud : il s'agira d'injecter de la résine sous les sols et les murs pour compenser le glissement de terrain. Puis, des travaux de rénovation seront également effectués. Le budget global pour cette opération est de 240 000 €, les travaux pourraient débiter aux vacances de février 2010.

Les parents ont manifesté leur approbation quand aux changements observés à la cantine : les enfants aiment se servir seuls et ils apprécient les nouveaux goûts (peu à peu, des épices sont intégrés aux plats cuisinés).

Les enseignants font part de leur côté d'un problème de respect vis-à-vis du personnel communal, notamment au début de l'année. Cela s'arrange depuis peu, mais il faut rester vigilant et ne pas hésiter à appliquer le règlement de la cantine.

7- Informatique

Suite à une demande faite par l'A.P.E.V., l'École a reçu 10 unités centrales provenant d'un déstockage des Impôts. Elles viendront remplacer les ordinateurs installés dans les classes.

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a décidé de lancer un programme "Ecole Numérique Rurale" destiné aux communes de moins de 2000 habitants. Une subvention d'un montant maximum de 9 000 €, correspondant à 80% du montant hors taxe du projet pouvait être accordée.

A la demande des enseignants la commune s'est portée candidate. Ce projet vient d'être retenu par l'Inspection Académique. Il permettra d'acquiescer un tableau blanc interactif, une imprimante laser et une armoire amovible contenant 8 ordinateurs portables. Ce matériel sera utilisé par toutes les classes.

8- Point sur la B.C.D.

Suite au déménagement de la B.C.D. pour cause de rénovation du revêtement de sol, le rangement des livres est toujours en cours. Les enseignants souhaitent procéder à un étiquetage des albums en fonction du niveau de lecture (cycle 1, cycle 2 ou cycle 3). Ils sollicitent toujours des parents volontaires et disponibles le vendredi pour animer ce lieu. Un planning sera établi pour organiser une rotation entre les parents.

<o:p></o:p>

9- Point sur la coopérative scolaire.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Au 16 juin 2009, la coopérative disposait de 5230,40 €. Après règlement des factures liées aux sorties de fin d'année, à la classe transplantée des CP et aux premières activités de cette nouvelle année scolaire (vendanges, semaine du goût,...), la coopérative dispose désormais de 2691,86 €. Elle envisage, en plus des dépenses traditionnelles, de subventionner une classe découverte pour les élèves de CM à concurrence de 1000 €.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

10- Projets de l'équipe enseignante<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Les deux enseignantes de CM préparent une classe découverte dans le Massif Central, sur le thème du volcanisme. C'est un projet qui feraecho de très nombreuses activités de classe tout au long de l'année ; la semaine en Auvergne se déroulerait au mois de mai. Pour aider au financement de ce projet, l'école organisera, chaque vendredi de décembre, une vente de gâteaux, chocolats de Noël et cartes de vœux.<o:p></o:p>

Les MS-GS et les CE1-CE2 avaient envisagé une sortie au grand Théâtre de Tours, mais les écoles hors de Tours n'y sont pas accueillies. Pas de sortie à Blois pour les CM1 dans le cadre du festival BD Boum.<o:p></o:p>

D'autres projets ne manqueront pas de se réaliser au cours de l'année scolaire.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

11- Dates diverses :<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Carnaval : le vendredi 26 mars 2010 Fête de l'école : le samedi 26 juin 2010<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

2e conseil d'école : vendredi 26 février 2010 3e conseil d'école : mardi 22 juin 2010<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

12- Questions diverses des parents d'élèves : <o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Gros soucis avec les poux à l'école. Des parents traitent les têtes de leurs enfants, ainsi que tout ce qui est en contact avec (vêtements, literie, canapés, sièges auto,...), mais n'en viennent pas à bout à cause d'autres parents qui ne font pas correctement les traitements.<o:p></o:p>

La directrice rappelle que les poux ne font pas partie des maladies entraînant une mesure d'absence scolaire et que l'école ne peut administrer les traitements aux enfants. Elle s'engage à reprendre contact avec l'infirmière scolaire du secteur pour que cette dernière engage une action.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

Fin de la séance : 20h15.<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

<o:p></o:p>

<o:p></o:p>